





Rentrée chaotique : promesses non tenues, précarité maintenue

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée "sous le signe de la maturité et de la réussite", les accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : maintien de la précarité, temps incomplets subis, non-renouvellements massifs à l'échelle nationale, affectations aberrantes, mutualisation des besoins, mise en place des PIAL (pole inclusif d'accompagnements localisés), services de gestion débordés ...

Malgré nos alertes répétées, la flexibilité imposée par la mise en place des PIAL aggrave la situation des AESH. La circulaire AESH du 5 juin 2019 est détournée de ses objectifs : non-respect des 5 semaines reconnaissant le travail invisible, augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire.

De plus, la poursuite de la mutualisation forcenée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements, nuit à un accompagnement de qualité et aux conditions de travail. Dans ce contexte, les démissions se multiplient.

Depuis la rentrée, un peu partout en France, les AESH s'organisent et se mobilisent.

Nous exigeons:

- Le réemploi de tou·tes les AESH :
- Des personnels administratifs en nombre et formés pour une meilleure gestion des AESH, permettant d'avoir des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH, ...;
 - Le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH;
 - L'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIAL;
- Une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH :
- Une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
 - ➤ La fin du recrutement par les EPLE ;
 - La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
 - > Une revalorisation immédiate des salaires ;
 - La création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH.

JOURNEE D'ACTION LE 20 NOVEMBRE MOBILISONS NOUS ACTIVEMENT!!

À Mende AG à 14h 30

Maison de syndicats, espace Jean Jaurès à Mende.

Demande d'audience faite au DASEN en attente de réponse.

Loi 2005 = inclusion dans toutes les classes Pour de meilleures conditions de scolarisation

ENSEIGNANTS, AESH, PARENTS TOUS CONCERNÉS et MOBILISÉS